

LE COURS DE FRANÇAIS (4^E ANNÉE) PARCOURS SCOLAIRE ET INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

Objectifs du cours de français :

Le cours de français est un cours de *communication*, de *langue*, de *littérature* et de *culture* qui entend développer, à travers ses spécificités,

- ce qui favorise l'épanouissement personnel, la participation active à la vie en société sous ses multiples formes et l'ouverture aux autres ;
- ce qui permet, dans la relation aux autres, la participation démocratique, l'échange interculturel et l'exercice de l'esprit critique ;
- ce qui constitue l'accès même au savoir, à la culture, et ce qui favorise l'insertion socioprofessionnelle et l'émancipation sociale.

AVERTISSEMENT.

Les compétences ne sont pas présentées dans un ordre hiérarchique. L'ordre suit la chronologie du programme. Ce programme n'impose pas de travailler les compétences dans un ordre précis. Elles sont toutes utilisées à l'occasion de parcours divers.

L'apprentissage des compétences est progressif et s'exerce sur différents objets artistiques, littéraires ou non, dont la liste a été déterminée par le bureau pédagogique de français et répartie sur l'ensemble du degré.

Critères d'évaluation communs à toutes les compétences :

- Maîtriser les outils orthographiques et grammaticaux : conjugaisons, concordance des temps et emploi des modes et des temps, règles d'accord, orthographe d'usage, analyse des classes de mots et des fonctions permettant l'application des règles d'accord...
- Soigner la relation lors d'un échange verbal : respect des conditions d'écoute, des rôles socioculturels, respect des personnes, utilisation d'un vocabulaire varié et approprié, gestion des tours et temps de parole...
- Mémoriser les notions (règles, définitions, informations, raisonnements, ...) favorisant la compréhension et l'application des savoir-faire.

Compétence 1 : Argumenter. Dans une situation-problème significative, comprendre la visée argumentative d'un texte ; rédiger un texte argumenté pour informer et convaincre un public déterminé (Lire-Ecrire).

Compétence 2 : Synthétiser. Dans une situation-problème significative, réécrire un texte source en vue de le raccourcir, d'en rendre compte, de le développer, de l'imiter (Lire-Ecrire-Ecouter).

Compétence 3 : Réaliser un projet. Dans une situation-problème significative, tenir son rôle dans un échange verbal à deux en respectant le but de l'échange et en adaptant son projet de parole et d'écoute au rôle qu'on y tient (Parler-Ecouter).

Compétence 4 : Lire le texte littéraire. Dans une situation-problème significative, comprendre et interpréter un texte littéraire, porter une appréciation personnelle sur le texte et faire part de sa lecture par divers moyens d'expression (Lire).

Compétence 5 : Lire le document audiovisuel. Dans une situation-problème significative, observer un document audiovisuel, analyser les effets produits par l'action des langages utilisés, porter une appréciation personnelle et faire part de sa lecture par divers moyens d'expression (Lire).

Compétence 6 : Construire une réflexion sur la langue. Dans des situations-problèmes significatives, reconnaître ses erreurs, les corriger en utilisant les bons outils de référence, donner du sens aux règles du langage (la grammaire, la syntaxe, l'orthographe, le vocabulaire) et être capable de construire une réflexion sur certains phénomènes langagiers (histoire et fonctionnement de la langue) (Lire-Ecrire).

Moyens d'évaluation

Les supports d'évaluation (à valeur formative/à valeur certificative) revêtent différentes formes et peuvent être réalisés individuellement,

collectivement, à domicile, au sein de l'institution ou dans le cadre d'activités extérieures.

Critères de réussite

En 4^{ème} la réussite d'année est fixée

- à la réussite de cinq compétences sur six ; C1 (20%) ; C2 (20%) ; C3 (10%) ; C4 (20%) ; C5 (10%) ; C6 (20%) ;
- et à l'obtention des 50% des points au total.

En 4^e année, dans toutes les épreuves écrites, 20% au minimum seront attribués à la maîtrise de la langue (orthographe ; syntaxe ; ponctuation et lexicque).

La remédiation se fait en fonction des guidances organisées ou non au sein de l'établissement.

Le matériel scolaire

En classe : voir les consignes données par chaque professeur en début d'année.

A domicile :

BESCHERELLE, *L'art de conjuguer, dictionnaire des 12000 verbes*, Paris, Hatier

BRAUN A., CABILLAU J-Fr., *Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte*, Bruxelles, Plantyn

Un dictionnaire de langue : par exemple *Le Petit Robert*